

38 2025
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux juillet deux mille vingt-cinq à 18H30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Feliu d'Avall se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 25/06/2025

Étaient présents : CAZALS HENRI - GARRIDO ROGER – CASES Michel - Daniel ERRE - CARBO MICHELLE - BALESTE MARIE - -DOGOR FRANCIS - ESPIRAC HELENE - LAMARQUE MARIE JOSEE - LLOBET CHRISTOPHE - Anne Marie PORTA - LERAY Philippe – SUELVES SEBASTIEN - SOL FREDERIC - TEYSSEYRE THIERRY – COPIN Martine

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 23 membres.

Absents excusés :

MAURAT CHRISTINE qui avait donné procuration à Marie BALESTE

LAMARQUE JOELLE qui avait donné procuration à Marie-José LAMARQUE

RIUBRUJENT CHRISTIANE qui avait donné procuration à Frédéric SOL

DELAFUENTE STEPHANIE qui avait donné procuration à Michel CASES

BRUZY ALBERT – OMS BRUNO - TROGNO Marie

OBJET : RETRAIT ET ANNULLATION DE LA DELIBERATION N 12 2025 PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de retirer et d'annuler la délibération n°12-2025 ayant pour objet **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF et APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER EXERCICE 2024 – AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2024 budget M57**

En effet, suite à une erreur matérielle il convient de prendre une nouvelle délibération d'affectation du résultat communal 2024 budget m57.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de retirer et d'annuler la délibération n°12-2025 ayant pour objet le **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF et APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER EXERCICE 2024 – AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2024 budget M57**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Nombre de membres afférents au C.M : 23

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 20

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Publication et notification du :

Le Maire,
Roger GARRIDO.

